



**MAIRIE DE MARSAC-SUR-DON**  
**Tarifs communaux**  
**(Applicables à compter du 1er janvier 2026)**

Envoyé en préfecture le 03/12/2025

Reçu en préfecture le 03/12/2025

Publié le

Berger Levrault

ID : 044-214400913-20251128-2025\_42-DE

Objet	Tarifs 2026	Délib.de référence	Observations
-------	-------------	--------------------	--------------

## RECETTES

### \* SERVICE ASSAINISSEMENT

- Participation pour l'assainissement collectif

constructions existantes	711		
constructions nouvelles	2 128		Le tarif applicable est celui à la date de l'obtention du permis de construire. Il est demandé au moment de l'achèvement des travaux

### \* LOCATIONS

#### Salle municipale (personnes physiques ou morales)

##### Particulier de la commune

Journée	130		
1/2 journée (7h/16h ou 16h/2h)	86		
journée supplémentaire	124		
Prestation supplémentaire pour non nettoyage	215		

##### Particulier hors commune

Journée	189		
1/2 journée (7h/16h ou 16h/2h)	145		
journée supplémentaire	177		
Prestation supplémentaire pour non nettoyage	215		

##### Associations de la commune

Assemblée générale, réunion, vin d'honneur, galette, buffet froid sans utilisation de la cuisine	-	gratuit	
Evenement avec entrée payante ou utilisation de la cuisine	-	gratuit	
Représentation avec entrée gratuite	-	gratuit	
Prestation supplémentaire pour non nettoyage	215		

##### Associations hors de la commune

Assemblée générale, réunion, vin d'honneur, galette, buffet froid sans utilisation de la cuisine	82		
Evenement avec entrée payante ou utilisation de la cuisine	122		
Représentation avec entrée gratuite	107		
Prestation supplémentaire pour non nettoyage	215		

##### Commercial, entreprises, divers

journée (09h/18h)	177		
1/2 journée (7h/16h ou 16h/2h)	107		
Organisateur événementiel	532		
caution	215		
Prestation supplémentaire pour non nettoyage	215		

##### Salle "Les 3 Arches"

##### Particulier de la commune

Salle entière week-end (1 jour)	678		
Salle entière week-end (2 jours)	954		
Prestation supplémentaire pour non nettoyage	315		
Utilisation du lundi au jeudi	547		
Bar seul	108		

##### Particulier hors commune

Salle entière week-end (1 jour)	812		
Salle entière week-end (2 jours)	1 091		
Prestation supplémentaire pour non nettoyage	315		
Utilisation du lundi au jeudi	678		
Bar seul	146		

Objet	Tarifs 2026	Déliv.de référence	Observations
<b>Associations de la commune</b> (1ere location gratuite)			
Tarif 1 journée (pour la seconde location)	405		
Salle entière 2 jours	810		
Prestation supplémentaire pour non nettoyage	315		
Bar seul	108		
Assemblée générale sans repas (+120 personnes)	gratuit		
<b>Associations hors commune</b>			
Tarif 1 journée	537		
Salle entière 2 jours	1 075		
Prestation supplémentaire pour non nettoyage	315		
Bar seul	146		
Assemblée générale sans repas (+120 personnes)	132		
<b>Podium</b>			
<b>Associations de la commune</b>			
Tarif 1 journée	30		
<b>Tarif applicable à tous</b>			
Percolateur dans les salles communales (65 tasses)	10	gratuit pour les associations de Marsac-sur-Don	
Location micro HF	37	gratuit pour les associations de Marsac-sur-Don	
Caution micro HF et vidéo-projecteur	210		
Caution podium et sono mobile	750		
Location vidéo-projecteur	59	gratuit pour les associations de Marsac-sur-Don	
<b>* CIMETIERE</b>			
- Concession terrain 30 ans	188		
- Concession terrain 50 ans	295		
<b>* COLUMBARIUM</b>			
- Concession columbarium 15 ans	193		
- Concession columbarium 30 ans	341		
<b>* VENTES COMMUNALES</b>			
- Photocopie	0.20		
- Droit de place (3 heures)	7		
- Terre végétale (m <sup>3</sup> )	7		
- Bois : Chêne	22		
- Bois : tout venant	18		
<b>* LOCATIONS</b>			
Auberge de la Roche + Gite de la Roche (Loyer mensuel H.T.)	1 250	2024	Loyer indexé sur indice INSEE (prix à la consommation hors tabac)
Local infirmières	461	2023	Loyer indexé sur indice INSEE (coût de la construction)
Local ostéopathe	239	2023	Loyer indexé sur indice INSEE (coût de la construction)
Local MAM	350	2023	Loyer indexé sur indice INSEE (IRL)
Local pâtisserie	400	2025	Loyer indexé sur indice INSEE (IRL)
Local commercial	1		1 euro symbolique
<b>* ANIMAUX ERRANTS (Chiens et autre animal)</b>			
Capture d'un chien ou autre	35	26.11.09	
Pension journalière	16	26.11.09	toute journée commencée sera due (Les frais éventuels de vétérinaires seront à la charge du propriétaire)
<b>DEPENSES</b>			
<b>* ECOLES</b>			
Sorties scolaires / classes découverte par élève habitant à Marsac	21 € maximum		1 seule fois par an dans la limite du montant total des dépenses

A Marsac-sur-Don, le 2 décembre 2025



Le Maire,  
Hervé de TROGOF

Hervé de TROGOF

Le Secrétaire de séance,  
Dominique POUPART

Dominique POUPART